

INFORMATIONS AVANT UN TRAITEMENT PAR PLASMA RICHE EN PLAQUETTES ET FACTEURS DE CROISSANCE (PRP)

Madame, Monsieur,

Un traitement par injection de PRP dans une articulation , un tendon, un ligament ou bien un muscle qui a été lésé, vous cause des douleurs ou vous gêne vous a été proposé. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez la liberté de l'accepter ou de la refuser. Une information vous est ici fournie sur les principes de ce traitement, le déroulement de l'intervention et ses suites. Votre médecin est qualifié pour juger de l'utilité de cette intervention afin de répondre au problème qui se pose à vous. L'objectif de ce traitement est de vous soulager ; il se peut cependant que cette injection ne donne pas les résultats attendus.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

En traumatologie du sport, certaines lésions, de par leur siège, leur nature ou leur taille, constituent un difficile challenge pour le thérapeute. L'évolution de ces lésions peut dépasser 6 mois et conduire à un traitement chirurgical. On peut notamment citer les tendinopathies rebelles au traitement classique, les ruptures partielles de tendon, certaines lésions musculaires graves. Les chirurgiens assurant la reconstruction de la face, les chirurgiens-dentistes et stomatologues ont expérimenté et utilisé depuis une décennie des « patchs » de sang total puis de plasma et enfin une fraction de ce plasma, riche en facteurs de croissance, afin de favoriser la régénération et la cicatrisation des tissus.

Plus récemment, de nombreuses équipes européennes, nord-américaines et asiatiques ont mis au point l'utilisation du PRP dans les lésions de l'appareil locomoteur.

A présent, l'état des connaissances de cette technique, le recul de plusieurs années, doivent nous inciter à amener ce traitement à la portée des patients et à inclure l'utilisation des PRP dans nos stratégies de médecine et chirurgie du sport.

Les plaquettes sanguines sont produites par la moelle osseuse et connues de tous pour leur rôle indispensable dans l'hémostase primaire (la coagulation). Mais elles recèlent aussi d'importantes propriétés de cicatrisation et régénération des tissus lésés grâce à la libération de granules très riches en facteurs de croissance multiples.

Le principe thérapeutique est relativement simple. La technique vise à isoler du sang du malade, la fraction du plasma la plus riche en plaquettes.

Cette étape nécessite un prélèvement sanguin réalisé le jour de l'infiltration. Ce prélèvement est conditionné sous vos yeux par centrifugation qui dissocie le plasma riche en plaquettes de votre sang. Ce plasma peut ensuite alors sous de brefs délais être réinjecté au sein du site lésionnel. Votre PRP est donc injecté sans conservation, transformation ou transport.

Pendant l'infiltration, suivez bien les recommandations du médecin et du manipulateur. Votre coopération est essentielle : elle contribuera à la rapidité du geste de ponction et diminuera les risques de douleurs et de complications.

Le PRP n'est « pas dopant et n'est pas soumis à une autorisation » (Selon l'Agence Mondiale d'Antidopage). Le système de préparation de PRP que nous utilisons est bien connu et largement utilisé dans le monde : il s'agit du système ARTHREX ACP.

MODALITES DU TRAITEMENT :

Avant le traitement :

Une consultation précèdera de 7 à 15 jours le geste infiltratif. Des informations vous seront fournies à son décours. Une évaluation radiologique de vos lésions pourra être réalisée. Avec votre accord, nous conviendrons, après un délai de réflexion, de la date du traitement.

Conseils avant le traitement :

Venez de préférence accompagné. Vous pouvez manger normalement. Pour être à l'aise, nous vous conseillons d'aller aux toilettes avant l'infiltration.

Une ordonnance de prémédication vous sera fournie afin de diminuer les douleurs qui peuvent survenir pendant et après le traitement.

Déroulement du traitement :

En cas d'épanchement liquidien important dans l'articulation lésée, il pourra être nécessaire d'assécher votre articulation et d'effectuer un autre traitement plusieurs jours avant l'injection de PRP.

L'injection pourra être réalisée sous contrôle échographique voire par un guidage radiographique. En effet ces techniques permettent de choisir le bon point d'entrée de l'aiguille et de suivre son trajet jusqu'au site lésé.

Vous serez allongé(e) sur la table d'examen dans la plupart des cas. Un protocole d'antisepsie rigoureuse sera systématiquement utilisé.

Après l'injection, le point de ponction est comprimé pendant quelques secondes. Un pansement sec est mis en place et sera maintenu pendant 24 heures accompagné d'un traitement antalgique simple. Il faut compter environ 15 à 30 minutes pour la réalisation de cette technique.

L'arrêt du sport est préconisé pendant 2 à 3 semaines.

Si une rééducation ou kinésithérapie est en cours, elle devra être stoppée et reprise 2 à 3 semaines après le geste.

Vécu des patients lors de cette infiltration :

La pénétration de l'aiguille et l'injection dans la peau peuvent être douloureuses. C'est pourquoi nous vous avons prescrit un médicament (paracétamol) à prendre avant de venir. Un anesthésiant local pourra être utilisé.

Précautions :

Avant le traitement, Il est important de signaler au médecin :

- toute fièvre,
- toute infection,
- toute lésion cutanée (plaie ou mycose en particulier),
- toute prise d'aspirine et/ou d'anti-coagulant, d'un traitement fluidifiant le sang (anticoagulant ou antiagrégant plaquettaire type Aspirine, Asasantine, Kardégic, Persantine, Plavix, Préviscan, Sintrom, Solupsan, Ticlid ...), ou tout simplement de l'Aspirine contre le mal de tête ou d'anti-inflammatoire dans les jours précédant l'examen,
- toute allergie aux médicaments et notamment les anesthésiques locaux ou l'iode.

Il est important de nous signaler si vous :

- avez une maladie du sang, des saignements fréquents ou prolongés (du nez par exemple),
- Etes diabétique ou porteur d'une autre maladie hormonale
- Etes enceinte.

Après le traitement :

Le repos de l'articulation ou de la région traitée est essentiel : l'efficacité du traitement en dépend.
Le jour même et le lendemain : reposez-vous, évitez de marcher.

Les manœuvres de force, les gestes répétitifs dans la vie professionnelle ainsi que les gestes sportifs devront être stoppés au moins 48 heures. Ensuite, une activité physique douce est conseillée entre chaque injection.

La prise d'anti-inflammatoire est fortement déconseillée durant les 21 jours suivant le traitement.

L'effet ne se manifesterá qu'après quelques semaines à quelques mois.

Ensuite un calendrier de suivi à 4-6 semaines vous sera proposé ainsi qu'un suivi téléphonique à 3 mois.

Réactions indésirables possibles :

- La plus fréquente : une douleur au point d'injection

- Au besoin prenez du paracétamol, selon la prescription de votre médecin.

Moins fréquente, une réaction inflammatoire : gonflement et/ou douleur

- Associez glaçage (vessie de glace : glace et eau dans une poche hermétique pendant 10 minutes, 4 fois par jour) et traitement anti-douleur

- Une infection, bien que très rare, reste une complication possible, même si toutes les précautions sont prises. D'après des études récentes, dans les conditions de réalisation en cabinet, leur incidence est de l'ordre de 1 infection pour 70000 infiltrations. Elles surviennent dans les 48 à 72 heures. En cas de fièvre ou de douleur importante dans les jours suivant l'infiltration (possibles signes d'infection), il est important de contacter immédiatement votre médecin.

Prise en charge

La Caisse d'Assurance Maladie ne rembourse pas complètement le traitement que nous vous proposons. Un devis de facturation vous sera remis.

Nous espérons que vous comprenez mieux ce qu'est une injection de plasma riche en facteurs de croissance et que ces explications vous seront profitables. Malgré cela, il est possible que vous vous posiez d'autres questions, non abordées ici : n'hésitez pas pendant la consultation à nous interroger pour tout renseignement complémentaire.

Docteur Aloïs ESPIE

Partie à remplir par le patient :

NOM du patient :

Date :

Prénom du patient :

Signature du patient :

Formulaire à ramener signé le jour de l'infiltration